



	<b>Matériels liés à la pratique de l'activité</b>		Utiliser son matériel personnel	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Echange de matériel entre participants non autorisé.	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Prêt matériel par le club à organiser avec une désinfection systématique. Echange de matériel entre participants non autorisé.	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Limiter au maximum le prêt de matériel (en cas de prêt, mettre en œuvre une désinfection avec gel hydroalcoolique, désinfectant ou savon).	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Prêt matériel et de tenue par le club à organiser avec une désinfection systématique. Echange de matériel entre participants non autorisé ou avec une désinfection systématique.	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. Prêt matériel et de tenue par le club à organiser avec une désinfection systématique. Echange de matériel entre participants non autorisé ou avec une désinfection systématique.
	<b>Vestiaires</b>		Autorisés sauf dans les zones où ils sont fermés Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Autorisés sauf dans les zones où ils sont fermés Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Autorisés sauf dans les zones où ils sont fermés Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Autorisés sauf dans les zones où ils sont fermés Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire		Autorisés sauf dans les zones où ils sont fermés Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Autorisés sauf dans les zones où ils sont fermés Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire
	<b>Locaux</b>		Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire En cas de transmission immédiate des traces auprès des gestionnaires de données, les collecteurs porteront obligatoirement un masque et mettront en œuvre les gestes barrières avant de pénétrer dans les locaux, notamment désinfection du matériel	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire
<b>Public</b>	<b>Nombre</b>		Se conformer à la législation en vigueur sur le territoire Respecter strictement la distanciation entre pratiquants Sur la voie publique et dans les espaces publics diviser les groupes importants en plusieurs groupes de 10 pratiquants espacés de quelques mètres entre eux	Se conformer à la législation en vigueur sur le territoire Respecter strictement la distanciation entre pratiquants Sur la voie publique et dans les espaces publics diviser les groupes importants en plusieurs groupes de 10 pratiquants espacés de quelques mètres entre eux	Se conformer à la législation en vigueur sur le territoire Respecter strictement la distanciation entre pratiquants Sur la voie publique et dans les espaces publics diviser les groupes importants en plusieurs groupes de 10 pratiquants espacés de quelques mètres entre eux	Se conformer à la législation en vigueur sur le territoire Respecter strictement la distanciation entre pratiquants Sur la voie publique et dans les espaces publics diviser les groupes importants en plusieurs groupes de 10 pratiquants espacés de quelques mètres entre eux		Se conformer à la législation en vigueur sur le territoire Respecter strictement la distanciation entre pratiquants Sur la voie publique et dans les espaces publics en divisant les groupes importants en plusieurs groupes de 10 pratiquants espacés de quelques mètres entre eux	Se conformer à la législation en vigueur sur le territoire Respecter strictement la distanciation entre pratiquants Sur la voie publique et dans les espaces publics en divisant les groupes importants en plusieurs groupes de 10 pratiquants espacés de quelques mètres entre eux
<b>Encadrement</b>	<b>Inscription aux sorties</b>			Sur inscription si possible Liste des participations à archiver pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux.	Sur inscription si possible Liste des participations à archiver pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux.	Sur inscription si possible Liste des participations à archiver pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux.	Sur inscription si possible Liste des participations à archiver pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux.	Sur inscription si possible Liste des participations à archiver pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux.	Sur inscription si possible Liste des participations à archiver pour assurer un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux.
	<b>documents spécifique à avoir sur soi</b>			Licence fédérale pour démontrer le caractère organisé dans le cadre d'un club de la sortie	Licence fédérale de l'animateur, attestation d'affiliation du club, calendrier de sorties du club, diplôme fédéral de l'animateur ...pour démontrer le caractère organisé dans le cadre d'un club de la sortie	carte de baliseur, licence fédérale		Licence fédérale pour démontrer le caractère organisé dans le cadre d'un club de la sortie	Licence fédérale de l'animateur, attestation d'affiliation du club, calendrier de sorties du club, diplôme fédéral de l'animateur ...pour démontrer le caractère organisé dans le cadre d'un club de la sortie
	<b>Animation</b>			L'animateur rappelle les gestes barrières. Distanciation physique à respecter.	Nomination d'un serre file ou un assistant chargé de rappeler les gestes barrières, et de participer à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique.	Nomination d'un serre file ou un assistant chargé de rappeler les gestes barrières, et de participer à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique.		Utiliser les infrastructures mises en place pour traverser la plage et la mise à l'eau. Pratique en longe et exercices à plusieurs autorisés	Organiser la traversée de la plage et la mise à l'eau en tenant compte des infrastructures mises en place et de la législation en vigueur. Pratique en longe et exercices à plusieurs autorisés L'animateur et l'assistant rappellent les gestes barrières et participent à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique.
	<b>Conseils pédagogiques</b>			Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant. Les conseils pratique ne donneront lieu à aucun contact physique.	Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant. Les conseils pratique ne donneront lieu à aucun contact physique.	Une distanciation d'au moins un mètre entre les 2 personnes. Les conseils pratique ne donneront lieu à aucun contact physique.		Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant. Les conseils pratique ne donneront lieu à aucun contact physique.	Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant. Les conseils pratique ne donneront lieu à aucun contact physique.



Manifestations grand public et compétitions			En respect de la législation en vigueur sur le territoire Avec respect des gestes barrières et de la distanciation	En respect de la législation en vigueur sur le territoire Avec respect des gestes barrières et de la distanciation	En respect de la législation en vigueur sur le territoire Avec respect des gestes barrières et de la distanciation sur inscription avec au moins un moyen de contact. positionner les points de rencontre en extérieur ou, au moins, dans un espace où l'air est renouvelé port du masque obligatoire, avant le départ et dès que l'activité est terminée et pour tous les bénévoles qui ne pratiquent pas Eviter d'exposer les bénévoles de plus de 65 ans au contact direct des pratiquants (inscriptions, collations, ravitaillement) pour les ravitaillement, gants et visières sont inutiles. Mettre à disposition de la solution hydro-alcoolique, du produit désinfectant aux normes pour les surfaces et des grandes pinces en bois ou en métal, faciles à désinfecter régulièrement et qui permettront de ne pas multiplier les contacts avec le public lors des distributions de collations solides.			En respect de la législation en vigueur sur le territoire Avec respect des gestes barrières et de la distanciation	En respect de la législation en vigueur sur le territoire Avec respect des gestes barrières et de la distanciation positionner les points de rencontre en extérieur ou, au moins, dans un espace où l'air est renouvelé port du masque obligatoire, avant le départ et dès que l'activité est terminée et pour tous les bénévoles qui ne pratiquent pas Eviter d'exposer les bénévoles de plus de 65 ans au contact direct des pratiquants (inscriptions, collations, ravitaillement) pour les ravitaillement, gants et visières sont inutiles. Mettre à disposition de la solution hydro-alcoolique, du produit désinfectant aux normes pour les surfaces et des grandes pinces en bois ou en métal, faciles à désinfecter régulièrement et qui permettront de ne pas multiplier les contacts avec le public lors des distributions de collations solides.
	Séjours et voyages		Autorisés	Autorisés	Autorisés		Autorisés	Autorisés	Autorisés
Formation				Fortement conseillée en distanciel et en extérieurPossible en salle avec plus de 10 personnes si port du masque, respect des gestes barrières, d'un espace minimum de 4m2 par personne, et des règles de l'établissement, lavage régulier des mains (toutes les 2 heures au moins) avec du savon ou du gel hydroalcoolique.	Fortement conseillée en distanciel et en extérieurPossible en salle avec plus de 10 personnes si port du masque, respect des gestes barrières, d'un espace minimum de 4m2 par personne, et des règles de l'établissement, lavage régulier des mains (toutes les 2 heures au moins) avec du savon ou du gel hydroalcoolique.	Fortement conseillée en distanciel et en extérieurPossible en salle avec plus de 10 personnes si port du masque, respect des gestes barrières, d'un espace minimum de 4m2 par personne, et des règles de l'établissement, lavage régulier des mains (toutes les 2 heures au moins) avec du savon ou du gel hydroalcoolique.	Fortement conseillée en distanciel et en extérieurPossible en salle avec plus de 10 personnes si port du masque, respect des gestes barrières, d'un espace minimum de 4m2 par personne, et des règles de l'établissement, lavage régulier des mains (toutes les 2 heures au moins) avec du savon ou du gel hydroalcoolique.	Fortement conseillée en distanciel et en extérieurPossible en salle avec plus de 10 personnes si port du masque, respect des gestes barrières, d'un espace minimum de 4m2 par personne, et des règles de l'établissement, lavage régulier des mains (toutes les 2 heures au moins) avec du savon ou du gel hydroalcoolique.	Fortement conseillée en distanciel et en extérieurPossible en salle avec plus de 10 personnes si port du masque, respect des gestes barrières, d'un espace minimum de 4m2 par personne, et des règles de l'établissement, lavage régulier des mains (toutes les 2 heures au moins) avec du savon ou du gel hydroalcoolique.
Séance de travail, réunions, organisations....					Privilégier la visio ou audioconférence pour réunions d'animateurs pour construction notamment du calendrier de sorties du club	Privilégier la visio ou audioconférence pour réunions de baliseurs ou entre baliseur et responsable de zone	Privilégier la visio ou audioconférence pour réunions		Privilégier la visio ou audioconférence pour réunions d'animateurs pour construction notamment du calendrier de sorties du club
Accident			Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les animateurs portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence		Les pratiquants portant secours ou ayant été secourus devront se laver immédiatement, désinfecter leur matériel et surveiller l'évolution de leur état de santé	Les animateurs portant secours devront se laver immédiatement, désinfecter leur matériel et surveiller l'évolution de leur état de santé
Vos contacts privilégiés	Local		<a href="#">votre comité départemental</a>	<a href="#">votre comité départemental</a>	<a href="#">votre comité départemental</a>		<a href="#">votre comité départemental</a>	<a href="#">votre comité départemental</a>	<a href="#">votre comité départemental</a>
	National		<a href="mailto:info@ffrandonnee.fr">info@ffrandonnee.fr</a>	<a href="mailto:association@ffrandonnee.fr">association@ffrandonnee.fr</a>	<a href="mailto:association@ffrandonnee.fr">association@ffrandonnee.fr</a>	Votre commission départementale sentiers itinéraires	<a href="mailto:association@ffrandonnee.fr">association@ffrandonnee.fr</a>	<a href="mailto:marcheaquatique@ffrandonnee.fr">marcheaquatique@ffrandonnee.fr</a>	<a href="mailto:marcheaquatique@ffrandonnee.fr">marcheaquatique@ffrandonnee.fr</a>